Info Auto Club

Soirée des Champions 2009
21 février 2010 à PARIS

Comité Directeur du
21 février 2010

n°222, février 2010

En couverture :

- Les Trophées des Champions de France 2009

Sommaire

Compte-rendu du Comité Directeur du 21 Février 2010 4

A. APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR 5
B. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CD DE DECEMBRE 5
C. ELECTION AU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR 5
D. ELECTION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE NATIONALE PREMIERE INSTANCE ET D'APPEL 5
E. LA COMMISSION « COMMUNICATION » 6
F. LA COMMISSION « ANTI-BRUIT » 6
G. COMMISSION « INFORMATIQUE ET LOGICIEL » 7
H. DATES DES PROCHAINES REUNIONS 7
I. ARBITRES FEDERAUX ET COMMISSIONS TECHNIQUES 7
J. QUESTIONS DES LIGUES 7
K. EVOLUTION DES CHAMPIONNATS TOUT-TERRAIN EN 2010 12
L. QUESTIONS DIVERSES 12

ANNEXES 12

A. Tableau des arbitres 12
B. Présentation du debat sur le passage à plus de 10 participants en Championnat Tout-terrain 1/8ème thermique 12

Compte-rendu du Comité Directeur du 21 Février 2010

Hôtel KYRIAD « LA VILLETTE »
PARIS

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS

Maurice FAVRE	Président
Jean-Luc RETORNAZ	1er Vice-président
Philippe ASSELIN	Secrétaire Général Adjoint
Claude MUGNIER	Trésorier
Dominique NORMAND	Secrétaire Général
Philippe BERTRAND	Vice-président
Bernard GRUBIS	Vice-président
Jean-Louis MOLAT	Vice-président
Michel VIALLA	Vice-président
Gérard ROCH	Vice-président
Jean-Patrick CAILLAUD	Vice-président
Philippe LAFENETRE	Responsable PISTE 1/8ème "classique"
Ollivier LECOLLINET	Responsable PISTE 1/15ème
Patrick AUVINET	Responsible Tout-terrain 1/5ème
Francis BILLA	
Alain BOURDERON	
Arnaud LEDUN (en matinée seulement)	
Didier PERRIN	
Patrick THIOUX	
Daniel VALENTIN	

FVRC Isabelle LIRIC (Assistante FVRC)

REPRESENTANTS DE LIGUE PRESENTS

LIGUE 2	Président : Marie NIRONI	
LIGUE 3	Délégué : Olivier DEREBOURG	
LIGUE 7	Président : Jack PAILLARD	
LIGUE 8	Délégué : Guillaume LIEVRE	
LIGUE 16	Président : Jacques BERTON	Délégué : Pierre CADEO
LIGUE 17	Président : Gérard MERMEJEAN	
LIGUE 18	Président : Dominique BRIMONT	Délégué : Frédéric MOREAU
LIGUE 19	Président : Henry SERBOUCE	Délégué : Claude TRANVOUEZ
LIGUE 21	Président : Christophe LACOUTURE	

ABSENTS EXCUSES

Jean Patrick CAILLAUD	**Vice-président**

Monsieur Maurice FAVRE ouvre la séance du Comité Directeur à 9h00.

Nombre de votants : 20

Maurice FAVRE se félicite du déroulement de la remise des Prix, il remercie Dominique NORMAND et Philippe LAFENETRE pour l'organisation, les représentants fédéraux et ligues présents, ainsi que les récipiendaires.
A ce titre il est à déplorer l'absence de nombreux Champions. Ce point sera traité à l'ordre du jour.
Maurice FAVRE remercie Philippe ASSELIN de sa présence au lendemain du décès de son père et lui adresse ses condoléances.
Maurice FAVRE accueille Patrick THIOUX dans l'équipe du Comité Directeur suite à son élection lors de l'Assemblé Générale de la veille.

A. APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR

Vote du CD : P : 20 C : 0 A : 0 **Proposition Acceptée**

B. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CD DE DECEMBRE

L'approbation de ce compte-rendu est reportée à la prochaine réunion. (voir calendrier 2010 établi en fin de réunion).

C. ELECTION AU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

Dominique NORMAND demande la parole pour expliquer sa démission du en particulier à une accumulation de tâches incombant à la fonction en fin d'année (finalisation des règlements et Auto RC France, Info Auto Club et compte-rendu du CD de décembre). Des solutions devront être envisagées en matière de compte-rendu du CD, peut-être en direct sous format de relevé de décisions. Le calendrier de la fin d'année sera également revu pour étaler les tâches.

Le président de la Fédération propose Philippe ASSELIN au poste de Secrétaire Général.

Vote du CD : P : 18 C : 0 A : 2 **Proposition Acceptée**

Le Président de la Fédération propose Dominique NORMAND au poste de Secrétaire Général Adjoint, en charge du « Mag du Licencié » avec Philippe LAFENETRE, et de la Commission EVOLUTION.

Vote du CD : P : 18 C : 0 A : 2 **Proposition Acceptée**

Une réunion entre Philippe ASSELIN et Dominique NORMAND précisant les rôles de chacun se tiendra rapidement. Les tâches seront identifiées et réparties entre les deux postes. Plusieurs pistes de réflexion seront menées pour aider à la réalisation de l'Info Auto Club : Relevé de décisions fait en direct pendant les réunions du Comité Directeur, un Auto Info Club plus concis, etc.…

Claude MUGNIER souhaite que le Président reprécise les évolutions en matière de prise en charge de la trésorerie.
Michel VIALLA a participé au chiffrage du bilan 2009 des finances en vue d'un transfert des activités de la trésorerie et poursuit actuellement sa formation auprès de Claude. Afin de soulager le trésorier, il est convenu qu'à partir de mars, les chèques seront établis par le secrétariat FVRC par Isabelle. Les secrétaires recevront une formation sur la comptabilité par un organisme spécialisé. Les chèques seront signés par Philippe ASSELIN.
Pour 2010, Michel VIALLA conserve ses activités de Vice-président des disciplines PISTE électriques mais va chercher à se faire remplacer par de nouveaux responsables.

D. ELECTION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE NATIONALE PREMIERE INSTANCE ET D'APPEL

Première Instance

Ont été élus à l'Assemblée Générale :

- Dominique BRIMONT
- Jean Pierre JALBAUD
- René MAIRE
- Gérard MERMEJEAN
- Claude TRANVOUEZ

Ont été élus au Comité Directeur :

- Philippe BERTRAND
- Alain BOURDERON
- Ollivier LECOLLINET
- Didier PERRIN
- Daniel VALENTIN

Président de la Commission pour 2010 : Didier PERRIN

Election à la Commission de Discipline Nationale d'Appel

Ont été élus à l'Assemblée Générale :

- Jean-Claude DEMAILLY
- Romuald DERENNE
- Brieux GOUALIN

- ☞ Didier PARISI

Ont été élus au Comité Directeur :

- ☞ Patrick AUVINET
- ☞ Edouard FARINES
- ☞ Michel VIALLA
- ☞ Philippe LAFENETRE

Président de la Commission d'Appel: Sera nommé par le Président de la FVRC si la commission est saisie.

Vote du CD : P : 20 C : 0 A : 0 **Proposition Acceptée**

Nomination de l'Instructeur des Affaires : Marie NIRONI

Vote du CD : P : 20 C : 0 A : 0 **Proposition Acceptée**

E. LA COMMISSION « COMMUNICATION »

Co-animation de la commission par Arnaud LEDUN et Philippe LAFENETRE.
Cette commission regroupera les responsabilités incombant à l'ancienne Commission Salon et Promotion.
Outre les responsables, les membres de cette Commission sont :

- ☞ Patrick THIOUX
- ☞ Jean Patrick CAILLAUD

L'évolution du site fédéral fera également partie des attributions de la Commission.
Question sur l'apparition d'un nouveau logo sur certains documents : Il faut considérer cette nouveauté comme un test pour observer la réaction aussi bien des responsables FVRC, et des licenciés.
La création d'un nouveau logo est l'image d'une volonté d'évolution et doit faire partie d'un ensemble de communication.

Une présentation d'ensemble sera à l'ordre du jour pour le prochain Comité Directeur de printemps (voir calendrier ci-dessous).

F. LA COMMISSION « ANTI-BRUIT »

Participent à la Commission : Les Vice-présidents et Responsables de Discipline
Président de la commission : Philippe BERTRAND

Compte-rendu : En 2009, une douzaine de clubs ont sollicité la FVRC concernant le problème du bruit surtout lié au voisinage. Tous les clubs ont reçu une réponse avec un dossier de présentation intégrant les différents et nouveaux décrets sur le bruit. Ce dossier est mis à jour chaque année avant diffusion.
Par contre, ce document est aussi accompagné d'un courrier émanant du Président de la Commission « Anti Bruit » pour assister les Présidents de Clubs astreints aux problèmes de Bruit. Ces documents permettent de répondre aux différentes questions. Ils sont transcrits de la façon suivante :

- En Italique : information générale,
- En Rouge : point sur lequel nous pouvons être questionnés voire en "infraction",
- En Bleu : argument avec lequel nous pouvons apporter des solutions ou des propositions.

Toutefois, pour l'instant le bruit émis par nos voitures ne doit pas dépasser 83 dBA, (Règlement par discipline). Ces échappements homologués "trois chambres" sont obligatoires pour toutes les courses nationales et de ligue, ces pots doivent être marqués d'origine avec le numéro d'homologation. (voir réponse question 1 – Ligue 19).
Tous les ans, la liste des échappements est révisée. Elle contient environ 90 échappements, mais beaucoup ne sont plus en vente mais encore utilisés dans des courses amicales voire de ligues. Cette liste ne devrait compter environ qu'une trentaine d'échappements dans les prochaines années (2012 – 2013).
Autre Point : chaque moteur doit être équipé d'un silencieux sur l'admission du carburateur pour réduire le bruit total de la voiture. Chaque voiture ne doit produire un bruit supérieur aux limites. La définition de l'EFRA et de la FVRC pour le bruit est toujours sans appel.

En plus de ces deux points, il nécessaire de travailler sur le timing des courses Nationales voire de Ligues. Il doit être adapté en fonction du nombre de participants pour respecter les décrets ou dérogations. Un logigramme d'organisation de course est proposé à titre d'information ou consultatif. Dans tous les cas , l'organisateur doit demander aux instances municipales, une autorisation d'organiser une compétition , à mon avis surtout lorsque celle ci est amicale. Il est conseillé de travailler aussi sur les horaires d'utilisation de la piste. Horaires réglementés par la loi.

G. COMMISSION « INFORMATIQUE ET LOGICIEL »

Participent à la commission :

- Jean-Luc RETORNAZ
- Jean-Patrick CAILLAUD
- Edouard FARINES (qui avait été sollicité pour mettre en place une formation sur la gestion d'une course sous WinArc)
- Bernard GRUBIS

Président de la commission : Jean-Luc RETORNAZ

H. DATES DES PROCHAINES REUNIONS

✓ Comité Directeur

- 18 avril à LYON
- 18/19 septembre
- 20/21 novembre
- 20 février

✓ Commission Evolution

- 17 avril à LYON
- 2/3 juillet
- 15/16 octobre

✓ Assemblée Générale FVRC

- 19 Février 2011 dans un lieu à préciser.

I. ARBITRES FEDERAUX ET COMMISSIONS TECHNIQUES

Voir tableau en annexe

J. QUESTIONS DES LIGUES

Ligue 1 (mail du 14/01/10)

Question n° 1

De quelle manière la FVRC voit elle le développement des motorisations électrique dans les catégories traditionnellement thermique... comme le TT 1/8, la piste 1/8 ou même le 1/5... Cela passera t'il par des courses séparées ou a t'on réfléchi à une mise en concurrence des deux motorisations ?

Réponse (Philippe BERTRAND)

En piste 1/8ème , nous suivons le règlement EFRA. Au jour d'aujourd'hui il n'y a pas de catégorie électrique en Piste 1/8ème . Cependant rien n'empêche l'organisateur d'organiser des courses amicales.

Question n° 2

La FVRC réfléchit-elle à la façon de promouvoir notre loisir auprès du grand public ?

Réponse

La commission Information, Promotion réfléchit au sujet mais cela est très difficile.
Cependant, la FVRC, en tant que structure, ne doit pas être la seule à promouvoir la voiture RC : Les clubs, les Ligues ont un rôle prépondérant dans le promotion auprès du grand public.

Question n° 3

Les puces personnelles ont été rendues obligatoires en Championnat de France en 2009, elles seront obligatoires en Coupe de France et Coupes des Ligues en 2010. Dans la poursuite du mouvement entamé, seront-elles aussi obligatoires en courses de ligue en 2011 ?

Réponse du Président, Maurice FAVRE

« Je n'ai pas pris cette décision, parce qu'un nouveau licencié n'a pas forcément une puce à la 1ère course. Il serait bien que ce soit le club qui l'incite à avoir une puce. Voir pour les Courses de Ligue en OPEN ? (voir au CD), Certaines Ligues ont des démarches volontaristes dans le domaine avec des aides locales ».

Question n° 4

La prochaine non poursuite de la maintenance des puces clubs autonomes et de leur non maintien au catalogue par le constructeur ainsi que de leur coût prohibitif pour les petits clubs organisateurs de simples courses ligue ne pousse t elle en effet pas à continuer le mouvement entamé de passage progressif aux puces personnelles ?

Réponse

A ce jour les puces Club sont disponibles, mais nous devons poursuivre la démarche par les courses de Ligue OPEN.
Nous vous rappelons que des puces clubs et des chargeurs d'occasion sont à vendre à la Fédération à 50% du prix initial.

Question n° 5

Va-t-on pouvoir courir à + de 10 pilotes en ligue TT 1/8ème en 2010 ?

Réponse

Une proposition du Vice Président TT 1/8ème fera l'objet d'une proposition au CD du 22 février.

Ligue 2 (mail du 25/01/10)

Question n° 1

En TT 1/10ème électrique, à quoi sert le Championnat de Ligue PROMO (licence ligue) avec des participations aussi faible ?

4 X 2	avec	3 pilotes
4 X 4	avec	4 pilotes
TRUCK	avec	2 pilotes

Réponse

La question de la ligue 2 est, compte tenu de la nouvelle réglementation des licences, désormais caduque.
Ceci étant, fallait-il interdire une catégorie de voiture à un pilote sous prétexte qu'il n'avait pas une licence nationale ???
Nous avions choisi de satisfaire avant tout le pratiquant qui désormais avec une licence ligue peut participer aux championnats quelque soit la catégorie de voitures.

Question n° 2

En TT 1/8ème , lors d'une demande de report, les voitures doivent être en parc fermé. Si un autre pilote que celui qui a demandé le report souhaite intervenir sur sa voiture, peut-il le faire et dans ce cas doit-il partir derrière la position de départ n° 11 ?

Réponse

Définition du parc fermé (Voir page 55 de L'Auto R/C France)

Parc fermé : A l'issue de chaque épreuve, toutes les voitures qui viennent de courir sont mises en parc fermé pour contrôle technique. Elles sont gardées en parc fermé pour toute la durée de qualification suivante.
En application d'une gestion de course type EFRA ; les voitures sont conservées pendant toute la durée des demi-finales.
En thermique, les voitures des finales doivent rester après l'arrivée à la disposition de la Direction de course pour contrôle technique.
En électrique, toutes les voitures doivent être contrôlées après chaque manche de finale.

Par contre pour ce qui touche à la possibilité de mécaniser sur les voitures pendant cette phase de course, une proposition sera faite par la Commission « Evolution ».

Ligue 13 (compte-rendu d'AG ligue)

Question n° 1

Est-il possible de mettre à disposition les livrets FVRC plus tôt car avec son arrivée tardive de ses dernières années, beaucoup d'exemplaires ne sont pas récupérés par les licenciés ?

Réponse

Les règlements sont disponibles sur le site depuis fin janvier.
Nous essayerons en 2011 de mettre les règlements sur notre site Internet dès la première quinzaine de janvier.

Question n° 2

Afin de favoriser la formation dans les clubs des jeunes pilotes, serait il possible que la FVRC forme des moniteurs ?

Réponse

Nous n'avons pas de délégation et de formateur pour apprendre à piloter. Seuls les Clubs sont en mesure d'aider un débutant.

Ligue 14 (mail du 15/01/10)

Question n° 1

Suite à des changements d'assurance pour les clubs du GTBBC et GTBRC, les responsables de clubs ont eu des échanges avec la FVRC et, il s'avère que les contrats d'assurance club et FVRC sont redondants.
La FVRC peut-elle créer un dossier d'aide aux clubs pour prendre les assurances ?

Réponse

Vous disposez dans les documents de l'Assemblée Générale des renseignements sur l'assurance fédérale.
Pour toute demande de renseignement, vous pouvez contacter l'agence locale de la MAIF, en lui donnant le numéro de sociétaire suivant : 2372340P.

Question n° 2

Ne peut-on pas modifier la règle de passage en Open ?
En effet, le pourcentage de passage de promo vers open semble trop élevé car l'année d'après, on retrouve rarement toutes les promos qui passe vers l'open.
Il n'est pas rare que des promos soient dans le bon pourcentage alors qu'ils n'ont pas le niveau pour passer open. Ils se retrouvent qualifiés car ils ont fait un maximum de courses. Et d'eux mêmes, ils savent qu'ils n'ont pas le niveau.

Réponse

Des cas de dérogation sont prévus au Règlement Général de la FVRC. Les pilotes licenciés ont la possibilité de modifier leur « titre d'Expert » en demandant une dérogation au Vice-président de la discipline concernée (sur demande écrite) déposée avant le 30 novembre de l'année en cours.

Ligue 15 (compte-rendu d'AG ligue)

Question n° 1

A quand les puces personnelles obligatoires dans les ligues ?

Réponse

Voir la réponse aux questions 3 & 4 de la Ligue1.

Question n° 2

A quand les courses comportant 12 pilotes ?

Réponse

Voir la réponse à la question 5 de la Ligue1.

Question n° 3

Est-ce qu'il est prévu un classement TT 1/8ème Bruschless + Truggy ?

Réponse de Bernard GRUBIS

Non pas pour le moment.
Cela concerne une minorité de pilote, pilotes en partie sollicités par les fabricants.
De plus, certaines ligues ne pratiquent pas le Truggy.
Rappel : Certaines ligues organisent des courses amicales avec un règlement élaboré par elles même.
Il faut attendre le résultat de ses championnats pour déterminer l'évolution des compétitions de ce type de voiture.

Ligue 19 (mail du 22/01/10)

Question n° 1

En ce qui concerne la 1/8ème piste thermique, quelle sera la réglementation concernant les résonateurs. Y a t il changement ?

Réponse

Pour l'année 2010, la liste des échappements (consultable sur le site de la FVRC) à la date du 01 janvier 2010 est identique à celle de l'année 2009. Cette liste sera mise à jour suite aux homologations effectuées au 31 mars 2010. Pour l'année 2010, il n'y a pas de nouvelle règlementation sur les résonateurs.

Cette année, lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'EFRA, Monsieur Sander de Graaf (Président de section EFRA de la discipline Piste 1/8ème thermique) a annoncé :

> « Pour 2011: Aujourd'hui malgré le fait que je n'ai pas vu beaucoup de prototypes, je suis confiant car nous avons des échappements performants et valables en 2010. Je connais plusieurs sociétés qui travaillent dans ce but pour que l'émission de bruit soit correcte. De toutes façons le processus d'homologation sera modifié, car nous avons remarqué beaucoup de différences entre les niveaux de bruit, simplement parce que plusieurs paramètres influencent le niveau de bruit.
> Un moteur A avec un échappement A peut avoir un niveau de bruit correct mais un moteur B avec un échappement C'est beaucoup plus bruyant, parce que le moteur B doit fonctionner avec son échappement B.
> Aussi, au-delà du processus d'homologation, nous effectuerons des mesures sur piste pour chercher ce qui produit plus de bruit que la moyenne. Ceci sera très difficile au début mais c'est la seule possibilité de garder un niveau de bruit correct.
> N'oubliez pas que ceci s'est passé en électrique ou il était possible d'être disqualifié après la course parce que votre batterie "homologuée" était trop puissante et non référencée dans le règlement.
> Le Président de section consultera les constructeurs pour trouver des solutions. »

Question n° 2

Est il prévu du 1/8ème piste brushless d'ici 1 ou 2 ans, avec quelle réglementation ?

Réponse de Philippe BERTRAND

Voir la réponse à la question 1 de la Ligue1.

Question n° 3

Dans un ordre beaucoup plus général, quelles seront les futures réglementations pour les compétitions "thermique" :
Est-ce la fin du « 2 temps » à l'image des motos échelle 1?

Réponse de Philippe BERTRAND

A ma connaissance, il n'y a pas eu de discussion ou d'item à ce sujet lors des différentes réunions européennes. Néanmoins, les motos à l'échelle 1 sont passées au 4 temps pour augmenter la cylindrée voire la puissance des moteurs.

Question n° 4

Qu'elle est la position de la FVRC sur la technologie brushless ?
Quid des évolutions sur les 4 temps.

Réponse

Non pas de modification et pas de discussion à l'EFRA à ce jour.

Ligue 21 (mail du 17/01/10)

Question n° 1

Etant donné les changements récents au sein du Ministère des Sports, nous sommes obligé d'entreprendre des nouvelles démarches pour avoir des subventions de la part de la DDJS et du CNDS.
Qu'est-ce qui bloquerait et pourquoi, notre Fédération n'est-elle pas une Fédération Française de Voitures Radio-Commandées,(discipline associée avec la FFSA) ce qui faciliterait le développement des ligues et par la même occasion les clubs ?

Réponse de Maurice FAVRE

Je vais m'en inquiéter auprès de La Direction Départementale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale et je tiendrai informé le représentant de la Réunion.
Il faut savoir néanmoins que la nouvelle organisation territoriale de l'Etat va entrainer des novations très importantes au niveau de l'Administration territoriale. L'échelon régional de l'Etat voit clairement affirmée sa responsabilité de pilotage des politiques publiques ; L'autorité du Préfet de Région et le rôle du Comité de l'Administration Régionale qu'il préside sont renforcés. Le nombre des structures et Directions Régionales de l'Etat est réduit de moitié.

Question n° 2

On a entendu dire que lors d'un débat à l'Assemblée Nationale, le Ministre des Sports avait octroyé aux Fédérations Françaises un nouveau budget annuel pour permettre aux départements d'outre mer de se déplacer plus facilement lors de compétitions nationales (rapprochement territorial). Ce sujet a été exposé dans le courant du mois de novembre 2009.
Est-ce qu'il serait possible d'avoir plus de précisions ?
A savoir si la voiture radio-commandée peut bénéficier de cette aide, qu'elles seraient les démarches à effectuer et qu'elle serait le montant de la subvention ?

Réponse

L'Administration Territoriale de l'Etat doit agir en confiance au plus près des préoccupations des habitants et ne partenariat avec les collectivités, les élus et l'ensemble des décideurs locaux.
C'est donc au travers d'une démarche locale auprès des Directions concernées que les meilleures réponses seront obtenues.

K. EVOLUTION DES CHAMPIONNATS TOUT-TERRAIN EN 2010

Voir dossier en annexe

Conclusions du débat du Comité Directeur fait par Bernard GRUBIS :

- Les conditions actuelles ne sont pas réunies pour généraliser aux Championnats de Ligue l'organisation de courses à 12 pilotes. La priorité doit être donnée à la séparation des courses de Championnat de Ligue OPEN & PROMOTION pour les ligues ou les clubs susceptibles d'accueillir des manches de Championnat de Ligue à fort effectifs .
- La proposition portée au vote du Comité Directeur portera sur l'application du règlement à 12 pilotes aux seuls Championnats de France Tout-terrain 1/8ème .

Résolution n° 1	
	Proposé par : Bernard GRUBIS, Vice-président TT 1/8ème *A titre exceptionnel, pour l'année 2010, en dérogation au règlement 2010 de la discipline Tout Terrain 1/8ème dans AUTO R/C FRANCE, la FVRC autorise celle-ci à organiser des séries de qualification, sous finales et finales à 12 pilotes maximum dans les manches de ses Championnats de France et Coupes de France en respectant la limite des 130 pilotes.*
Comité Directeur	
Vote :	
Pour : 19	Contre : Abstention :
Décision :	
	Modifier le règlement spécifique tout-terrain 1/8ème.

La résolution n°2 est retirée.

L. QUESTIONS DIVERSES

a) Remise des Trophées 2009

Depuis maintenant de nombreuses années, la FVRC organise en fin d'année une cérémonie de remise des Trophées aux Champions de France ou aux pilotes ayant obtenus des résultats en finales de Championnat d'Europe et du Monde. Cette cérémonie avait été organisée suite à la séparation des structures de la FFSA et du GNMARC de l'époque puisque cette cérémonie des Champions était jusqu'alors commune.
La FVRC après un essai de cérémonie en fin d'année, profitait de l'Assemblée Générale et de la présence des responsables et délégués des ligues pour organiser cette cérémonie en février.
Des règles ont été édictées au fil des années interdisant aux clubs affiliés d'organiser des compétitions le week-end de l'Assemblée Générale. Malgré cela, on notera une désaffection des récipiendaires de ces Trophées que ce soit lors d'Assemblées Générales décentralisées, à Lyon par exemple, ou à Paris.
Beaucoup de questions sont donc à l'ordre du jour pour redonner à cette cérémonie « l'Aura » que nous souhaitons pour cette Fête des Champions.

FIN DU COMITE DIRECTEUR A 16h45

☼☼☼☼☼☼☼☼☼☼☼☼☼☼☼☼☼☼

Maurice FAVRE
Président

Philippe ASSELIN
Secrétaire Général

ANNEXES

A. TABLEAU DES ARBITRES

B. PRESENTATION DU DEBAT SUR LE PASSAGE A PLUS DE 10 PARTICIPANTS EN CHAMPIONNAT TOUT-TERRAIN 1/8EME THERMIQUE

Calendrier 2010 (arbitres)

22.03.10	Championnat de France					Coupe de France	Coupe des Ligues	EFRA	Autres
Discipline	**Manche 1**	**Manche 2**	**Manche 3**	**Manche 4**	**Manche 5**				
PISTE 1/12ème	**24-25 octobre 2009** **TMCM** BONNEVILLE 09 / 819	**21-22 nov. 2009** **MODELESPACE** NEUVILLE 16 / 767	**12-13 déc. 2009** **RCA** ARGENTEUIL 02 / 840	**16-17 jan. 2010** **RMCP** PIERRELATTE 10 / 131	**13-14 février** **AMCM** MONTBRISON 08 / 659				
PISTE 1/10ème « électrique »	**27-28 mars** **RCA** ARGENTEUIL 02 / 840	**24-25 avril** **AMAC** MONTEUX LES AV. 10 / 849	**22-23 mai** **ARCA 16** ANGOULEME 16 / 173	**26-27 juin** **AMCR** RUMILLY 09 / 747	**25-26 septembre** **TMCM** BONNEVILLE 09 /819	**28-29 août** **AMCM** MONTBRISON 08 / 659		**4-8 août** **CE** **ADALA** ANICHE 04 / 805	**12-13 juin** **WARMUP CE** **ADALA** ANICHE 04 / 805
	M. VIALLA	**M. VIALLA**	**M. VIALLA**	**M. VIALLA**	**M. VIALLA**	**M. VIALLA**			
TOUT-TERRAIN 1/10ème	**6-7 mars** **SAM** ZILLISHEIM 06 / 843	**10-11 avril** **MRCA** ANTIBES 11 / 298	**8-9 mai** **MRCI** MONTIGNY LE BRX 02 / 405	**12-13 juin** **MRCP** PAU 15 / 085	**11-12 septembre** **MARCV** VIERZON 18 / 147	**2-3 octobre** **MCA** AYTRE 16 / 026	**Pas de Coupe des ligues**		**13-14 novembre** Coupe Champions **TMCM** BONNEVILLE 09 / 819
	JP CAILLAUD	**JP CAILLAUD**	**JP CAILLAUD**	**JP CAILLAUD**	**JP CAILLAUD**	**JP CAILLAUD**			
PISTE 1/10ème « 200mm »	**13-14 mars** **MODELESPACE** NEUVILLE 16 / 767	**10-11 avril** **MACN** NANTES 17 / 039	**8-9 mai** **GTBRC** BLAGNAC 14 / 529	**12-13 juin** **BMVRC** BEAUMONT MTX 09 / 452	**11-12 septembre** **CAR** BESANCON 07 / 051	**9-10 octobre** **MMM** MARSEILLE 10 / 302	**25-26 septembre** **MBVCB** VICHY 08 / 256	**24-25 avril** **GP EFRA** **MAH** HERRLISHEIM 06 / 749	
	G. ROCH	**G. ROCH**	**G. ROCH**	**G. ROCH**	**G. ROCH**	**G. ROCH**	**G. ROCH**	**???**	
PISTE 1/8ème « classique »	**13-14 mars** **GTBRC** TOULOUSE 14 / 529	**10-11 avril** **MRTE** RIS-ORANGIS 02 / 020	**8-9 mai** **MASC** CHATEAUROUX 18 / 346	**12-13 juin** **AMAC** MONTEUX LES AV. 10 /849	**11-12 septembre** **AMCO** HANVEC 19 / 257	**9-10 octobre** **LMRC** LIMOGES 16 / 034	**25-26 septembre** **RACG** GRENOBLE 09 / 070		
	Ph. LAFENETRE	**Ph. ASSELIN**	**Ph. DUTIL**	**Ph. LAFENETRE**	**Ph. DUTIL**				
PISTE 1/8ème thermique	**13-14 mars** **BMVRC** BEAUMONT MTX 09 / 452	**10-11 avril** **LARCC** LOUVIERS 03 / 699	**8-9 mai** **RSMA** AULNAY 01 / 089	**12-13 juin** **ABCR** REDING 06 / 503	**11-12 septembre** **BMRC** BOURG EN BRESSE 08 / 044				
	Ph. BERTRAND	**Ph. BERTRAND**	**Ph. BERTRAND**	**Ph. BERTRAND**	**Ph. BERTRAND**	**Ph. BERTRAND**	**Ph. BERTRAND**		
TOUT-TERRAIN 1/8ème ① : 4X4 E + 4X2 ② : 4X4 N	① **27-28 mars** **MACL** LOUDUN 17 / 375	**24-25 avril** **MRCT** LE TEICH 15 / 660	**22-23 mai** **AMO** OLERON 16 / 567	**26-27 juin** **CMARC** MONTCEAU LES M. 07 / 727	**25-26 septembre** **CAMSE** SAINT EXUPERY 09/281	**28-29 août** **CAV** VIGLAIN 18 / 718	**24-25 juillet** **BCO 31** BEZERIL 14 / 901	**8-9 mai** **GP EFRA** **CAMSE** SAINT EXUPERY 09/281	**09 au 11 juillet** **INTERNATIONAUX DE FRANCE 4x2** **GTBBC** BLAGNAC 14 / 184
	E. FARINES	**E. FARINES**	**B. GRUBIS**	**B. GRUBIS**	**B. GRUBIS**				
	② **27-28 mars** **MRCN** SAINT AUBIN/MER 03 / 631	**24-25 avril** **MMCF** LA FARE LES OLIV. 10 / 981	**22-23 mai** **REMC** REIMS 05 / 348	**26-27 juin** **SAMC** LA MOTTE SERV. 09 / 018	**25-26 septembre** **BRA** ANGOULEME 16 / 364				
	B. GRUBIS	**B. GRUBIS**	**G. THEVENIN**	**G. THEVENIN**	**G. THEVENIN**	**B. GRUBIS**	**B. GRUBIS**	**B. GRUBIS**	**E. FARINES**

Calendrier 2010 (arbitres) (suite)									
PISTE 1/5ème FF, N, E, F1	**27-28 mars** **E, F1:** **AMO** MONTPELLIER 13 / 008	**24-25 avril** **E, F1:** **BMRC** BOURG EN BRESSE 08 / 044	**22-23 mai** **E, F1:** **MODELESPACE** NEUVILLE 16 / 767	**26-27 juin** **FF, N, E, F1:** **LMRC** LIMOGES 16 / 034	**25-26 septembre** **FF, N, E, F1:** **MRTE** RIS-ORANGIS 02 / 020	**9-10 octobre** **RCCL** LENTILLY 08 / 007	**4-5 septembre** **ARMCA** CLERMONT FERRAND 08 / 065	**23-24 octobre** **GP EFRA** **AMCO** HANVEC 19 / 257	
	F. BILLA	**F. BILLA**	**O. LECOLLINET**						
	N, FF: **1. CMB,** LA FERRIERE	**N, FF:** **1. ARCA16,** ANGOULEME	**N, FF:** **1. LARCC,** LOUVIERS						
	O. LECOLLINET	**Ph. LAFENETRE**	**Ph. LAFENETRE**						
	2. REMC, REIMS	**2. MCT,** THIONVILLE	**2. CAR,** BESANCON						
	R. COUCHON	**Ph. BERTRAND**	**J. PAILLARD**						
	3. MARCG, CASTELSARRAZIN	**3. MBVCB,** VICHY	**3. MMM,** MARSEILLE						
	P. CADEO	**JL. MOLAT**	**F. BILLA**	**O. LECOLLINET**	**O. LECOLLINET**	**JL. MOLAT**	**O. LECOLINET**	**F. BILLA**	
TOUT-TERRAIN 1/5ème	**Pas de manche**	**10-11 avril** **RACG** GRENOBLE 09 / 070	**8-9 mai** **AMCO** HANVEC 19 / 257	**12-13 juin** **MBC** CHANU 03 / 942	**11-12 septembre** **MBBM** BOULLAY MIVOYE 02 / 409	**2-3 octobre** **MMCF** LA FARE LES OLIVIERS 10 / 981		**8-9 mai** **GP EFRA** **AMCO** HANVEC - 19 / 257	
		P. AUVNET	**P. AUVNET**	**P. AUVNET**	**P. AUVNET**	**P. AUVNET**		**F. BILLA**	
Calendrier 2010 arbitres									

« ORGANISATION des CHAMPIONNATS en 2010 dans la discipline *TOUT TERRAIN 1/8ème* »

Depuis quelques années déjà, l'EFRA autorise dans ses compétitions Tout Terrain 1/8e l'organisation des séries de qualification, sous finales et finales à plus de dix pilotes. L'objectif étant d'inscrire le plus grand nombre possible de participants à ses compétitions.
La FVRC réfléchit à la possibilité d'organiser, dans la discipline Tout Terrain 1/8e, des séries, sous finales et finales à plus de 10 pilotes sachant que, depuis 30 ans, les Clubs se sont structurés et équipés pour organiser des compétitions avec des infrastructures, répondant aux normes définies jusqu'en 2009 par le règlement AUTO R/C France, et conçues pour 10 pilotes par séries, sous finales et finales.
Cette évolution majeure doit prendre en compte un certain nombre de critères techniques en matière de piste et d'infrastructures : à ma connaissance, seules les infrastructures du Club d'AUXERRE ont été validées pour une compétition à 12 pilotes mais un nombre non négligeable d'autres Clubs possède les infrastructures suffisantes pour organiser des championnats dont le nombre de pilotes par séries, sous finales et finales pourrait être supérieur à 10.

Depuis 2007, nous constatons dans notre discipline :

- D'une part, une forte augmentation des inscriptions dans les manches de Championnat de FRANCE et de LIGUE,
- D'autre part, que l'organisation à 10 pilotes par séries, sous finales et finales dans le déroulement des manches de Championnat de FRANCE assujettit le Directeur de course à regarder constamment la montre et le timing de la journée pour respecter l'heure de remise des trophées et ainsi libérer les pilotes pour qu'ils regagnent leur domicile à une heure convenable.
- Enfin, le temps de roulage dans les essais du samedi matin se trouve réduit à une petite dizaine de minutes par pilote. La durée des essais libres **avant** chaque série, sous finales est nettement inférieure à ce que prévoit le règlement. Les remontées telles que nous les avons vécues ces dernières années n'autorisent aucune erreur d'organisation pour que l'heure de remise des trophées soit respectée.
- Nous constatons aussi dans les championnats de LIGUE, qu'une dizaine de LIGUES enregistre d'importants effectifs, 100 pilotes voire plus dans leurs manches de Championnat bien que le cumul des championnats PROMOTION et OPEN le même jour sur le même site soit discutable et à éviter mais, à la décharge de ces ligues, le nombre de week-ends affectés au calendrier des championnats n'est pas suffisant pour répondre à la pression des demandes des Clubs.
- Par ailleurs, une organisation à plus de 10 pilotes permettrait d'intégrer dans le timing des week-ends de championnat une part de convivialité nécessaire à notre loisir qu'il était difficile de s'accorder jusqu'à maintenant.

La FVRC se doit donc de définir des règles pour autoriser, en toutes connaissances, dans la discipline Tout Terrain 1/8e, les Clubs à organiser dans les manches de championnat inscrites au calendrier officiel de la FVRC, des séries, sous finales et finales à plus de 10 pilotes.

➔ Le minimum d'espace nécessaire au pilote sur le podium est de 0.80 m linéaire auquel il faut prévoir un espace pour le Directeur de course (1.20 m linéaire) ou (2 m linéaire minimum) dans le cas de la présence du Représentant Fédéral pour les manches de Championnat de FRANCE

➔ Le podium doit être sécurisé pour recevoir la population envisagée : 1 tonne pour la population envisagée, en statique, x tonnes pour une population en mouvement auxquelles il faut ajouter les évènements occasionnés par diverses conditions climatiques (vent, pluie, neige).

➔ Les régies RADIO ont été conçues et organisées pour des séries de 10 pilotes. Une organisation par numéro semblerait plus adaptée dans le cas des séries à plus de 10 pilotes.

➔ Si on considère que 0.80 m est l'espace nécessaire pour un pilote sur le podium, il faut impérativement prendre en compte le nombre de mécaniciens qui vont se trouver dans la piste de ravitaillement pour en définir ses dimensions.
A ce jour, la majorité des pistes de ravitaillement surélevées ont été construites pour accueillir 10 buggys et 20 mécaniciens maximum.

La conception des pistes de ravitaillement surélevées, existantes dans la presque totalité des Clubs pratiquant le Tout Terrain 1/8e pourrait autoriser la FVRC à imposer la présence d'un seul mécanicien par buggy dans la piste de ravitaillement si les Clubs, pilotes et mécaniciens rencontraient de grosses difficultés à investir l'espace actuel.

➔ La longueur de la piste (200 m minimum dixit AUTO R/C FRANCE) est aussi à prendre en compte car en fonction de son développé, les meilleurs pilotes auront à doubler plus d'attardés que par le passé.
Donc, la largeur de la piste dans l'intégralité de son tracé est très importante ainsi que le premier virage qui suivra la ligne de départ des sous finales et finale. Le risque de voir, à cet endroit, réapparaître les carambolages que nous constations lors des départs pour les qualifications avant la mise en œuvre en 2001 des départs décalés.
Pour les départs des sous finales et finales, en tenant compte des règles définies dans l'AUTO R/C FRANCE dans un exemple d'organisation à 12 pilotes par sous finale, la ligne des départs devrait être égale à : 4 mètres entre chaque buggy X 13 buggys (12 places + la place du buggy ayant demandé un report) = 12 intervalles de 4 mètres soit 48 mètres.

Faut-il envisager d'autoriser les départs sur tout le tracé de la piste quel qu'il soit (ligne droite, courbe, virage, bosses, etc.) avec toutes les difficultés de contrôler les départs anticipés ?

Les départs des sous finales et finales sur un développé supérieur à celui de la ligne de départ se pratiquent couramment en compétition internationale et sont mêmes reconnus pour limiter les carambolages. En effet les pilotes en fond de grille dans le virage ne peuvent pas partir aussi vite.

➔ En Championnat de LIGUE, dans l'organisation des séries pour les qualifications, le Club aura le choix d'affecter en 11e et 12e position un pilote propriétaire d'une puce personnelle mais dans les sous finales et finales, le choix n'existe plus. Le Club rencontrera donc deux cas :

1. les pilotes en position 11 et 12 sont propriétaires d'une puce personnelle, pas de soucis pour le déroulement et le chronométrage de la sous finale ou finale concernée.
2. le 11e ou/et le 12e pilote n'ont pas de puce personnelle. Dans ce cas, le Club aura la possibilité d'utiliser les transpondeurs rechargeables en exploitant les 7 chiffres de ces transpondeurs en sachant qu'il ne peut pas affecter un même numéro de puce à plusieurs pilotes dans une même manche de championnat.

Cette règle indispensable va donc contraindre le Club organisateur à intervenir aussi souvent que nécessaire, en fonction du nombre de transpondeur rechargeable disponible, dans le fichier des pilotes pour affecter et/ou effacer les 7 chiffres du transpondeur rechargeable utile pour chronométrer les 11e et 12e pilotes de chaque sous finale et finale.
Le problème ne se pose pas pour les Championnats de FRANCE puisque les transpondeurs personnels sont obligatoires.
Pour les championnats de LIGUE, c'est une excellente raison pour inciter les LIGUES et les CLUBS à développer une politique d'équipement de leurs licenciés en transpondeur personnel.

➔ Si des Clubs organisent des manches de Championnat avec des séries, des sous finales et finale à 10 pilotes et d'autres à plus de 10, nous risquons de créer des distorsions dans l'établissement des Classements généraux, intermédiaires pour la sélection aux différentes Coupes et finaux pour le titre de Champion de LIGUE et de FRANCE.
En effet, dans une finale à 12 pilotes, le 11e ou le 12e pilote aura la possibilité de se classer 1er de la manche de championnat et le 1er d'être classé 12e alors que dans une finale à 10, le même onzième et le même douzième pilote ne pourra en toute logique que se classer 11e et 12e dans une manche de championnat identique et le 1er classer dixième.
Cela aura des conséquences importantes dans l'attribution des points si nous autorisons les deux cas possible d'organisation sur l'année 2010 pour un même championnat :

1. séries, sous finales et finales à 12 pilotes,
   - attribution possible de 400, 370, 340, 310, 280, 250, 220, 200, 180, 160, 150, 140 points à l'un des 12 finalistes
2. séries, sous finales et finales à 10 pilotes.
   - attribution uniquement de 400, 370, 340, 310, 280, 250, 220, 200, 180, 160 points à l'un des 10 finalistes. Il y a donc une inégalité d'attribution de points dans une finale.

Ce constat trouve sa solution dans l'organisation même des sous finales et finales puisque dès les premières sous finales tout pilote qui fini 4e peut remonter dans la sous finale supérieure et terminer, grâce à cette nouvelle organisation, 1er de la finale alors qu'il n'aurait pas eu cette possibilité dans le système à 10 pilotes par sous finale. Il faut donc accepter le système actuel de l'affectation des points pour le classement général et ne pas chercher à le remettre en question.
En 1995, pour ceux qui s'en rappellent, le problème des points avait été soulevé lorsque nous sommes passés du système de remontée à une seule branche au système EFRA à deux branches (A et B). En définitive aucune distorsion n'était apparue à l'usage et le classement des meilleurs pilotes était resté identique.
Ce ne sont que des réflexions personnelles et il y a certainement d'autres remarques à prendre en compte pour que les Championnats inscrits au calendrier officiel de la FVRC se déroulent, dans cette nouvelle organisation, dans des conditions semblables et offrent, à tous les pilotes, les mêmes chances de décrocher le titre.

Pour toutes les raisons énumérées ci-dessus, je propose que :

1. Cette nouvelle organisation soit réservée uniquement à la **discipline Tout Terrain 1/8e** car, à ma connaissance, dans de nombreuses ligues, les Clubs organisent des compétitions qui regroupent d'autres disciplines, le même jour sur le même site. De plus, je souhaite que cette organisation soit validée dans le temps avant d'envisager l'extension à d'autres disciplines.

2. La mise en place de cette nouvelle organisation **limite à 7 ou 8 le nombre de séries** par **journée de championnat de LIGUE**, suivant l'organisation par série (10 ou 12 pilotes par série).

Ce qui donnerait pour une organisation à 10 pilotes par série, 8 **x 10 pilotes = 80 pilotes maximum** et pour une organisation à 12 pilotes par série, **7 x 12 pilotes = 84 pilotes maximum par manche de championnat de LIGUE** inscrite au calendrier officiel de la FVRC dans la discipline Tout Terrain 1/8e.

3. le Président de la LIGUE, pour les Championnats de LIGUE soit le seul avec l'aide de son Vice Président et l'aide éventuelle du Vice Président FVRC Responsable de la discipline à donner l'autorisation d'organiser des séries, sous finales et finales à plus de 10 pilotes, après avoir pris connaissance des caractéristiques de la piste des Clubs concernés,.

L'autorisation écrite du Président de la LIGUE devra être jointe au rapport de clôture de la manche de championnat qui sera adressé au Responsable des classements de la discipline Tout Terrain 1/8e de la LIGUE.

4. le Vice Président FVRC Responsable de la discipline, pour les Championnats de France et les Coupes de FRANCE soit le seul, avec l'aide du Président des LIGUES concernées, à donner l'autorisation d'organiser des séries, sous finales et finales à + de 10 pilotes, après avoir pris connaissance des caractéristiques de la piste des Clubs concernés.

5. Un traitement global des demandes d'autorisation pour :

- rechercher la plus grande cohérence au sein de chaque ligue dans la mise en application de cette nouvelle organisation,
- diffuser l'information la plus complète possible à l'ensemble des licenciés concernés dans les meilleurs délais.

Résolution n° 1

Proposé par : Bernard GRUBIS, Vice-Président TT 1/8ème

1 - A titre exceptionnel, pour l'année 2010, en dérogation au règlement 2010 de la discipline Tout Terrain 1/8e dans AUTO R/C FRANCE, la FVRC autorise celle-ci à organiser des séries de qualification, sous finales et finales à 12 pilotes maximum dans les manches de ses championnats. En conséquence, tous les chapitres du règlement AUTO R/C FRANCE qui fixaient, antérieurement à cette autorisation, dans les séries de qualification, sous finales et finales des limites en nombre de pilotes, s'en trouvent modifiés avec une nouveauté dans le règlement spécifique Tout Terrain 1/8 au paragraphe 1.2 CHAMPIONNATS DE LIGUE la limitation à 8 séries de 10 pilotes ou 7 séries de 12 pilotes maximum par journée de championnat de LIGUE.
Le règlement AUTO R/C FRANCE 2011 devra impérativement intégrer toutes ces modifications

Comité Directeur

Vote :

Pour : Contre : Abstention :

Décision :

Résolution n° 2

Proposé par : Bernard GRUBIS, Vice-Président TT 1/8ème

2 - Cette autorisation devra être, ou non, entérinée :

2.1 - Par le Président de la LIGUE avec l'aide de son Vice Président et éventuellement du Vice Président FVRC responsable de la discipline, pour les manches de championnat de LIGUE inscrites au calendrier officiel, après avoir pris connaissance des caractéristiques de la Piste des Clubs demandeurs et de la compétence des organisateurs.
L'autorisation écrite du Président de la LIGUE sera jointe au rapport de clôture de la manche de championnat qui sera adressé au Responsable des classements de la LIGUE pour la discipline Tout Terrain 1/8e.

2.2 - Par le Vice Président FVRC Responsable de la discipline avec l'aide du Président des LIGUES concernées pour les manches de Championnat de FRANCE et les Coupes inscrites au calendrier officiel après avoir pris connaissance des caractéristiques de la Piste des Clubs concernés.

Comité Directeur

Vote :

Pour : Contre : Abstention :

Décision :

Exemple de timing

TIMING PREVISIONNEL des QUALIFICATIONS pour 7 séries de 12 pilotes

1ere MANCHE des QUALIFICATIONS			2e MANCHE des QUALIFICATIONS			3e MANCHE des QUALIFICATIONS		
Horaire prévisionnel	SERIE	RAMASSAGE	**Horaire prévisionnel**	SERIE	RAMASSAGE	**Horaire prévisionnel**	SERIE	RAMASSAGE
09:00	A	**G**	**10:06**	E	**D**	**11:12**	G	**A**
09:09	B	**A**	**10:15**	F	**E**	**11:21**	F	**G**
09:18	C	**B**	**10:24**	G	**F**	**11:30**	E	**F**
09:27	D	**C**	**10:33**	A	**G**	**11:39**	D	**E**
09:36	E	**D**	**10:42**	B	**A**	**11:48**	C	**D**
09:45	F	**E**	**10:51**	C	**B**	**12:57**	B	**C**
09:54	G	**F**	**11:00**	D	**C**	**12:06**	A	**B**

TIMING PREVISIONNEL SOUS FINALES et FINALES

pour 7 séries de 12 pilotes dans les qualifications dans la même catégorie

PRE-FINALES	CATEGORIE	Pré-finale en compétition	**HORAIRE Prévisionnel**	Ramassage	Nbre Pilotes affectés en pré finale ou finale	**Nombre Pilotes inscrits 4 X 4**
32e	4 x 4	A	**13:30 - 13:45**	1/16e "A"	**8** (+2)	**84**
		B	**13:50 - 14:05**	1/16e "B"	**8** (+ 2)	**74**
16e	4 x 4	A	**14:15 - 14:30**	1/8e "A"	**8** (+ 4)	**64**
		B	**14:35 - 14:50**	1/8e "B"	**8** (+ 4)	**56**
8e	4 x 4	A	**15:00 - 15:15**	1/4 "A"	**8** (+ 4)	**48**
		B	**15:20 - 15:35**	1/4 "B"	**8** (+ 4)	**40**
Quart	4 x 4	A	**15:45- 16:00**	1/2 "A"	**8** (+ 4)	**32**
		B	**16:05 - 16:20**	1/2 "B"	**8** (+ 4)	**24**
Demi	4 x 4	A	**16:30 - 16:50**	pilotes	**8** (+ 4)	**16**
		B	**16:55 - 15:15**	pilotes	**8** (+ 4)	**8**
PAUSE 20' minimum						
Finale	4 x 4		**17:35 - 18:05**	pilotes	(6 + 6)	

pour 7 séries dans les qualifications (6 séries de 4x4 et 1 série de 4x2)

PRE-FINALES	CATEGORIE	Pré-finale en compétition	**HORAIRE Prévisionnel**	Ramassage	Nbre Pilotes affectés en pré finale ou finale	**Nombre Pilotes inscrits 4 X 4**
32e	4 x 4	A + B	**13:30 - 13:45 pause 15'**	1/16e	8	**72**
16e	4 x 4	A	**14:00 - 14:15**	1/8e "A"	8 (+ 4)	**64**
		B	**14:20 - 14:35**	1/8e "B"	8 (+ 4)	**56**
8e	4 x 4	A	**14:45 - 15:00**	1/4 "A"	8 (+ 4)	**48**
		B	**15:05 - 15:15**	1/4 "B"	8 (+ 4)	**40**
Quart de Finale	4 x 4	A	**15:25- 15:40**	1/2 "A"	8 (+ 4)	**32**
		B	**15:45 - 16:00**	1/2 "B"	8 (+ 4)	**24**
Demi-finale	4 x 4	A	**16:10 - 16:30**	pilotes	8 (+ 4)	**16**
		B	**16:35 - 16:55**	pilotes	8 (+ 4)	**8**
Finale	4 x 2		**17:05 - 17:35**	pilotes		**12 (4x2)**
Finale	4 x 4		**17:45 - 18:15**	pilotes	(6 + 6)	

18:15 REMISE des Récompenses